

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

licence professionnelle Biologie appliquée aux écosystèmes exploités

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle, ouverte en septembre 2005, est portée par l'UFR Sciences en collaboration avec le Lycée Agricole privé de Saint Pierre sur Nivelle. Elle est enseignée en totalité sur le site d'Anglet de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La formation vise à former des professionnels au niveau technicien supérieur à même d'établir un diagnostic environnemental permettant la gestion et l'exploitation des écosystèmes dans une perspective de développement durable. Le programme d'études comporte un seul parcours, comprenant des unités d'enseignement scientifiques couvrant l'ensemble des domaines visés ainsi que des unités d'acquisition de compétences transversales et professionnelles. La formation est accessible aux étudiants en contrat de professionnalisation ou en validation d'acquis d'expérience. La licence n'est pas proposée en alternance.

Avis du comité d'experts

La formation vise à former des professionnels niveau technicien supérieur à même d'établir un diagnostic environnemental, floristique, faunistique et écologique des écosystèmes, afin d'en permettre la gestion et l'exploitation dans une perspective de développement durable. Les compétences attendues sont très clairement explicitées et les métiers ciblés sont décrits dans leur mission. La liste des enseignements, tout à fait en accord avec les compétences visées, est fournie sous la forme d'un tableau résumant les chapitres, les volumes horaires et les crédits ECTS (European Credits Transfer and accumulation System). L'enseignement couvre un large éventail de domaines, depuis les systèmes d'information géographiques jusqu'aux outils moléculaires, en passant par la biodiversité faunistique et floristique. Le programme d'études comporte une unité d'enseignement (UE) de mise à niveau en biologie, sans ECTS, et neuf modules disciplinaires obligatoires couvrant de nombreux domaines et de poids égal (4 ECTS pour environ 40 heures de présentiel). Trois modules de compétences transversales (Anglais et Droit de l'environnement, 2 ECTS pour 40 heures) et un module important de statistiques (6 ECTS pour 60 heures). La répartition des UE est bien équilibrée entre les semestres. Un stage de 16 à 24 semaines (8 ECTS) et un projet tutoré de 150 heures (6 ECTS) complètent le second semestre. Les professionnels sont pleinement impliqués dans le stage et le projet.

Les Pays de l'Adour se caractérisent par un environnement contrasté avec des sites industriels conséquents, une importante activité agricole et forestière, ainsi que des zones protégées contrastées, allant de la montagne au littoral, en passant par les massifs forestiers. L'orientation politique de la région Aquitaine en faveur de l'environnement durable crée une dynamique d'emploi au niveau des services et des bureaux d'études chargés des diagnostics. Localement, la formation est en partenariat (enseignement, encadrement) avec tous les acteurs de l'environnement, aussi bien les collectivités territoriales (conseils généraux, conseil régional, administrations territoriales (ONCFS, ONEMA, ONF...), les parcs et conservatoires nationaux, les fédérations de pêche et de chasse, ainsi que les organismes de recherche publiques (CNRS, INRA, IFREMER) et bureaux d'études privés. Cette licence professionnelle s'appuie sur la licence de *Biologie* enseignée à Pau et Anglet (deuxième année) ainsi que sur le BTS *Gestion et protection de la nature* du lycée agricole professionnel avec lequel un partenariat fort existe. De surcroît, cette formation partage certains enseignements avec la L3 de *Biologie des organismes* enseignée à Anglet. Elle bénéficie de l'appui des enseignants-chercheurs (EC) impliqués dans le domaine.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée avec un tiers d'enseignants-chercheurs provenant de l'Université de Pau, un tiers d'enseignants provenant du lycée agricole partenaire et un tiers d'intervenants professionnels extérieurs. Les contributions de ces intervenants extérieurs sont listées et en plein accord avec le corps de métier visé. Ces professionnels non universitaires assurent les mêmes responsabilités que les EC de l'équipe pédagogique et participent activement à l'encadrement, à l'évaluation, au pilotage et à l'orientation. Concernant le pilotage, l'enseignant-

chercheur responsable de la mention assure toutes les tâches de coordination et de gestion des enseignements et s'appuie sur une commission paritaire (valant conseil de perfectionnement) pour le pilotage stratégique et l'évaluation du fonctionnement. La commission paritaire se réunit une fois par an.

Le dossier présente l'éventail des possibilités d'insertion professionnelle potentielle régionale, et détaille les résultats d'enquêtes de suivi des diplômés effectuées en interne et par l'établissement. Chaque promotion est limitée à vingt étudiants sélectionnés sur un nombre important de candidatures (300 chaque année). Ce quota est expliqué par des contraintes logistiques et organisationnelles pour les sorties de terrain et afin d'assurer un accès optimum aux ressources de travail. Il permet également d'éviter une saturation des possibilités d'insertion. Les taux de réussite au diplôme avoisinent les 100 % depuis 2009. Le recrutement se fait principalement au niveau du BTS (90 % en 2009, 60 % en 2013). La proportion d'étudiants venant du L2 tend à augmenter (10 % à 30 % entre 2009 et 2013). Le pourcentage d'étudiants provenant du lycée partenaire n'est pas précisé. Il devrait être mis en relation avec le nombre important de candidatures pour apprécier réellement la sélectivité. La formation académique est de très bon niveau et l'équipe a fait le constat que, lors de la recherche d'emploi, ces diplômés étaient avantagés par rapport aux BTS mais, qu'en élargissant leurs cibles de candidatures, ils finissaient par se retrouver en compétition avec les diplômés de master. Pour cette raison, le taux d'actifs croît en fonction de l'ancienneté du diplômé et d'après les données de l'institution (Observatoire Des Étudiants), entre 85 % (promotion 2009) et 65 % (promotion 2011) des diplômés ont intégré la vie active. La durée moyenne de recherche d'un emploi avant embauche est de neuf mois. Cette concurrence avec les diplômés de master sur le marché de l'emploi (notamment sur les postes ouverts dans les parcs et réserves) conduit à ce qu'un pourcentage important d'étudiants poursuivent en master pour obtenir un niveau de qualification plus élevé et en délaissant des offres au niveau technicien supérieur qui, de fait, ne sont pas pourvues. Ce taux de poursuite d'études est très variable et tend cependant à diminuer. Il a été de 40 % pour les promotions 2009 et 2010 mais se situe depuis 2011 à 20 %. Toutefois, l'équipe de pilotage est consciente de cette ambiguïté et réfléchit à une refonte de la formation, par ailleurs performante et adaptée aux besoins, en un parcours de la licence offrant une formation équilibrée permettant une poursuite d'études en master ou une insertion immédiate. Cette stratégie va cependant contraindre l'équipe pédagogique à un réaménagement du programme de formation existant.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs d'équipes de recherche reconnues (IFREMER par exemple) dans le domaine de l'environnement (chimie, diagnostic des écosystèmes, biodiversité).
Place de la professionnalisation	Les professionnels sont invités à participer au jury de soutenance des stages et un partenariat étroit existe avec la cellule « environnement » du conseil général puisque chaque année il propose une liste de sujets de projet aux étudiants. Le programme d'étude ne fait cependant pas de place à un module dédié à la préprofessionnalisation.
Place des projets et stages	Le stage, d'une durée de 16 à 24 semaines, peut se dérouler en France ou à l'étranger. Un rapporteur dans l'équipe pédagogique assiste et conseille le stagiaire. Le maître de stage évalue son stagiaire à l'aide d'une grille préétablie. Le stage est évalué au travers d'un rapport et d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants, du maître de stage et de professionnels invités. Le projet tutoré se fait en étroite collaboration avec les professionnels et se déroule sur toute l'année. Deux sessions de soutenance du stage sont organisées selon la durée de ce dernier (l'une en juin, l'autre en septembre). Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'établissement permet à l'étudiant de se préparer à sa recherche de stage.
Place de l'international	Le dossier fait mention dans l'autoévaluation de deux à trois stages à l'étranger chaque année mais sans que des collaborations formalisées par l'équipe pédagogique n'aient été mentionnées.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation ne propose pas d'enseignement en alternance. Chaque année la formation a compté au moins un étudiant en contrat de professionnalisation et/ou VAE. Cette validation est assistée par un service commun au niveau de l'établissement

	(DIVA).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Une place importante est donnée aux sorties sur le terrain (une douzaine par an). Un enseignement aux disciplines de nouvelles technologies, comme les Systèmes d'Information Géographiques (SIG) est assuré.
Evaluation des étudiants	Pas d'indication fournie en ce qui concerne les modules, seules les modalités d'évaluation du stage sont décrites.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune indication n'est fournie. Le rapport mentionne les dispositifs mis en place en L1-L2 (première-deuxième année de licence) au niveau de l'établissement sans préciser si le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est complété ou poursuivi au niveau L3 dans cette formation, et si les entrants extérieurs sont sensibilisés à ce PEC.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé partiellement par l'Observatoire des Étudiants (ODE) mais complété quand cela est nécessaire par l'équipe pédagogique, notamment en 2013 pour la constitution du dossier d'évaluation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se réunit en juillet au moment de la sélection de la nouvelle promotion. La composition de ce conseil n'est pas précisée clairement dans le dossier. L'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an pour une autoévaluation. Il est à noter que le dossier propose une autoévaluation qui reprend des informations non spécifiques, pour l'établissement, et qui ne sont pas appropriées à la formation (enseignant référent en L1 par exemple, Portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) mis en place en L1 et L2). Les informations spécifiques à la formation auraient dû y figurer.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un partenariat très efficace avec les professionnels non académiques du secteur qui sont pleinement impliqués dans l'enseignement et la dynamique de la formation.
- Une structure d'enseignement détaillée et ambitieuse permettant une formation très complète et des compétences de haut niveau, ce qui contribue à une excellente attractivité.
- Un pilotage dynamique prenant parfois le relai des structures institutionnelles.

Points faibles :

- Au vu du suivi d'insertion, de son niveau de qualification, le positionnement de cette formation en tant que licence professionnelle n'est pas évident.
- La procédure de sélection parmi les très nombreuses candidatures reçues n'est pas clairement explicitée.

Conclusions :

Cette formation est très bien structurée et pilotée. Elle présente une attractivité évidente même si les critères de sélection ne sont pas explicités clairement. Une réflexion socio-économique pertinente a cependant conduit à une

formation professionnelle qui dépasse vraisemblablement son créneau de qualification, ce qui la place en concurrence avec des formations de niveau cadre supérieur (de type master professionnel), l'amenant à subir une compétition pour l'insertion de ses diplômés, alors tentés par une reprise d'études. Consciente de ce fait, l'équipe de pilotage envisage de resituer sa formation tout en lui conservant ses atouts. Cette réforme nécessitera une réflexion plus globale du positionnement et de l'orientation professionnelle mais également de l'offre de formation globale en biologie-écologie au niveau licence, au niveau de l'établissement.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Licence Professionnelle Biologie appliquée aux écosystèmes Exploités

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la **Licence Professionnelle Espaces Naturels Biologie Appliquée aux Ecosystèmes Exploités** souhaite apporter les précisions suivantes :

La procédure de sélection

Les candidats sont exclusivement sélectionnés sur la base de leur dossier qui comprend les relevés de notes des deux années précédentes, un CV et une lettre de motivation, ce qui permet d'apprécier les trois critères essentiels à la base de leur évaluation : le niveau de leurs résultats, l'étendue de leurs compétences pratiques et l'adéquation de leur projet professionnel avec la formation demandée. D'autre part, les candidats sont sélectionnés de façon à obtenir une promotion en équilibre parfait entre les étudiants provenant de BTS, de DUT ou de L2. De ce fait, ce sont les étudiants de BTS qui sont soumis à la plus forte pression sélective puisqu'ils représentent plus de 60% des demandes d'inscription.

Positionnement de la formation en tant que licence professionnelle

L'objectif à atteindre pour maintenir cette formation dans le champ des licences professionnelles est d'aiguiller les étudiants vers les recruteurs qui proposent des postes correspondant à leur niveau de qualification, à savoir, les bureaux d'études en environnement. Pour cela, il a été envisagé de leur faire mieux connaître le marché de l'emploi au travers de séminaires dont les orateurs invités seront majoritairement des anciens de la formation.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU